



## VOLONTAIRE INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (V.I.E.) À TEMPS PARTAGÉ

### Etats-Unis (Chicago) Juillet 2020 - Juin 2021

Vincent ESTEVES - Ingénieur ESIREM (Dijon)+ IAE (Dijon)  
24 ans - Anglais courant

La Fédération des Industries Mécaniques a confié à Promeca, association pour la promotion des industries mécaniques, la mise en place, à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2020** et **pour 12 mois** (prolongeable de 6 mois) d'un jeune V.I.E. à temps partagé aux Etats-Unis (Chicago).

Ce VIE se nomme **Vincent ESTEVES**, est Ingénieur de l'ESIREM (Dijon) et parle anglais couramment.

Il **travaillera pour le compte de 3 sociétés françaises du secteur de la mécanique**, chaque société lui ayant confié une mission spécifique en fonction de ses besoins.

**Il reste une place à prendre dans cette opération.**

Si votre société est intéressée par cette opportunité, vous pouvez contacter Anne de La Salle ([adelasalle@fimeca.org](mailto:adelasalle@fimeca.org))

#### Type de mission

En fonction des objectifs de l'entreprise, le V.I.E. peut effectuer différents types de mission :

- étude de marché,
- recherche de partenaire industriel,
- sélection d'agent, importateur, distributeur,
- approche de gros clients, d'ingénieries,
- préparation de participation à un salon,
- veille commerciale et technologique, etc...

#### Préparation de la mission

- Un contrat sera signé entre l'entreprise participante à cette opération et PROMECA agissant pour le compte de la FIM.
- Un cahier des charges précis sera rédigé par l'entreprise afin de garantir la qualité du travail effectué.
- Une formation de plusieurs jours sera organisée dans l'entreprise pour que le V.I.E. connaisse les équipements fabriqués par l'entreprise participante et ses attentes sur le marché américain.

#### Réalisation de la mission

Le V.I.E. restera en contact régulier avec la société pendant toute la durée de sa mission.

- Il adressera à l'entreprise chaque mois un rapport de son activité.
- Il rencontrera l'entreprise en fin de mission pour lui faire un bilan de son travail.
- La FIM recommande également fortement un déplacement d'un responsable de chaque entreprise aux Etats-Unis pendant le séjour du V.I.E.

## Modalités financières

- La participation financière demandée à chaque entreprise pour participer à cette opération est de : **35 000 € HT** pour un tiers-temps pendant 12 mois
- Elle couvre la totalité des frais de la mission : rémunération du VIE, frais professionnels aux Etats-Unis (notamment déplacements), loyer du bureau à Chicago, frais de formation dans l'entreprise avant de partir, etc....  
Nb : Le VIE pourra également effectuer quelques déplacements dans des pays limitrophes (Canada par ex) si besoin est.
- Echancier : l'entreprise devra régler le montant de sa participation en 2 versements :
  - **50 % à la signature du contrat**
  - **50 % en 2021**Cette somme est imputable auprès de BPI France.

Contact FIM

**Anne de La Salle**

+ 33 (0)1 47 17 60 58

adelasalle@fimeca.org